FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2009-679 DU 31 DECEMBRE 2009

portant nomination d'un (01) élève officier au grade de Lieutenant des Forces Armées Béninoises à titre de régularisation.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;

VU la loi n° 2005-43 du 26 juin 2006 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Béninoises ;

Vu la proclamation le 29 mars 2OO6 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2OO6 ;

Vu le décret n°2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n°2007-494 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;

Vu le décret n° 80-34 du 11 février 1980 portant déblocage total et définitif des avantages financiers correspondant aux avancements des Agents Permanents de l'Etat et des Personnels Militaires des Forces Armées Béninoises pour compter du 1er janvier 1980.

Sur proposition du Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale ;

D E C R E T E :

ARTICLE.1er : L'élève officier **CHABI Yabi David** est nommé au grade de lieutenant des Forces Aériennes pour compter du 1er juillet 2008 à titre de régularisation.

ARTICLE 2 : La nomination ci-dessus accordée donne droit à une augmentation de traitement dans les conditions définies par le décret n°80-34 du 11 février 1980 susvisé.

ARTICLE 3 : Le Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 DECEMBRE 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre d'Etat
Chargé de la Défense Nationale,

Issifou KOGUI N'DOURO

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Idriss L. DAOUDA

Ampliations : - PR 6 -CAB-MIL 6-AN 2- CC2-CS 2 HCI 2-CES 2- HAAC 2 4 MDN 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 29- SGG 4 SPD2-DEP-INSAE 3 DSIA 2 DGBM-DCF-DGTCP-DSDV-CF 8 - ONEP-GCONB-DCCT3–UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 1-DOPA 1-JO 1-A/C 4.